

APPROCHE COMPRÉHENSIVE DU PORT DES VÊTEMENTS DE FRIPERIE ET DES RISQUES SANITAIRES : LE CAS DES FRIPERIES À ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE)

Sasso Sidonie Calice YAPI

Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI)

sidonie.yapi@uvci.edu.ci

Résumé : La problématique de l'utilisation des vêtements de la friperie et la santé est à l'origine de la réflexion qui porte sur l'« Approche compréhensive du port des vêtements de friperie et des risques sanitaires : le cas des friperies à Abidjan (Côte d'Ivoire) ». Cet article a pour objectif d'analyser les causes de l'utilisation de la fripe par les populations et les risques sanitaires encourus par le port des vêtements usagés. Pour mener à bien cette étude, une enquête qualitative a été la méthode choisie pour appréhender les causes, la perception des consommateurs sur les vêtements de la friperie et les risques sanitaires. A cet effet, 30 entretiens ont été réalisés à l'aide d'un guide d'entretien et ont concerné les vendeurs et les consommateurs des vêtements de la friperie. Le dépouillement manuel a été la principale technique utilisée pour l'analyse des données. Les résultats obtenus font apparaître les raisons de l'utilisation de la friperie et deux formes représentationnelles de consommateurs de la fripe. Ceux qui pensent que l'utilisation des vêtements de la friperie ne transmet pas de maladie d'une part, et ceux qui pensent que l'utilisation des vêtements de la friperie est vectrice de maladie. La sociologie compréhensive de Max Weber a permis de mieux analyser les deux tendances.

Mots-clés : Perception des consommateurs, risques sanitaires, sociologie compréhensive, vêtements de la friperie, friperie

A COMPREHENSIVE APPROACH TO THE WEARING OF SECOND-HAND CLOTHES AND HEALTH RISKS: THE CASE OF SECOND-HAND CLOTHES SHOPS IN ABIDJAN (IVORY COAST)

Abstract: The issue of the use of second-hand clothing and health is at the origin of the reflection on the Comprehensive approach to wearing second-hand clothing and health risks: the case of thrift stores in Abidjan (Côte d'Ivoire) ". The objective of this article is to analyze the causes of the use of second-hand clothes by the populations and the health risks incurred by wearing used clothes. To carry out this study, a qualitative survey was the method chosen to understand the causes, consumers' perception of second-hand clothes and health risks. To this end, 30 interviews were carried out using an interview guide and concerned the sellers and consumers of clothing from the thrift store. Manual tabulation was the main technique used for data analysis. The results obtained reveal the reasons for the use of second-hand clothes and two representational forms of second-hand consumers. On the one hand, those who believe that the use of clothing from the thrift store does not transmit disease, and those who believe that the use of clothing from the thrift store is a vector of disease. Max Weber's comprehensive sociology has enabled us to better analyze the two trends.

Keywords : Consumer perception, health risks, comprehensive sociology, thrift store clothing, thrift store

Introduction

L'essor des vêtements de la friperie remonte bien à des années longtemps après que ces vêtements eurent un parcours historique en Europe avant son avènement en Afrique. Au milieu du XIXe siècle, les vêtements, fabriqués de façon artisanale, étaient très coûteux, par rapport au revenu moyen des ménages. Cette situation explique une garde-robe très limitée des hommes de cette époque (Bertolini, 2006, p.1). Dès lors, des solutions palliatives se sont imposées depuis le Moyen Âge, des vêtements usagés alimentèrent un commerce d'occasion qui se développe très fortement. M. Charpy (2002) cité par (Bredeloup & Lombard, 2008, p.393), signale qu'en 1854, 1260 tonnes de vêtements neufs et vieux indifférenciés sont exportées à partir de la France vers les pays européens (États sardes et villes hanséatiques) et les pays de l'Afrique (Afrique du Nord et le Sénégal). Cependant, en 1867, la quantité exportée des vêtements neufs et vieux a atteint 1838 tonnes. En Afrique, les vêtements d'occasion ont vu le jour dans les années 1990 avec diverses appellations : *a do kafle*, *yougou yougou*, *troutrou nou*, *klou fâ ou broad* en Côte d'Ivoire, *houdeh* à Djibouti, *mutuki* au Gabon, *fègg jaay* au Sénégal, *salaula* en Zambie, *dead whiteman's clothes* au Zimbabwe (Bredeloup & Lombard, 2008, p.2). En Côte d'Ivoire, les premiers points de vente de friperie se sont installés à Treichville autour des années 60. L'urbanisation et l'étalement rapides d'Abidjan ont permis à l'activité de s'étendre dans les autres communes, pour ne citer que Yopougon, Adjamé, et Cocody (Fall, 2017, non paginé). Aujourd'hui, à Abidjan, chaque commune a son « Kouté », c'est-à-dire son espace de friperie et les étalages ne cessent de pousser comme des champignons le long des grandes artères de la capitale (Fall, 2017, non paginé). Le constat est que les articles vendus en friperie sont composés de (vêtements, chaussures, literie, et lingeries) ont la cote au sein des populations ivoiriennes et attirent toutes les franges de la population (Fall, 2017, non paginé) et particulièrement les femmes.

Des interrogations sur le conditionnement de ces vêtements de seconde main en ce qui concerne les risques sanitaires du port des vêtements de fripe restent une préoccupation à élucider. Le constat sur le terrain montre que les utilisateurs de ces vêtements usagés ignorent qu'ils sont exposés à des risques sanitaires (information issue de la préenquête, Août, 2021). De même, la documentation sur les risques sanitaires liés au port des vêtements de la friperie est quasi-inexistante. Quelques interviews réalisées par la presse et des magazines de mode exposent quelques risques sanitaires que ces vêtements de seconde main peuvent occasionner. En effet, les conditions de collecte et de conditionnement de ces vêtements sont à explorer. C'est dans ce cadre que la présente étude va apporter une contribution sur la question des risques sanitaires et le port des vêtements de seconde main en Côte d'Ivoire. Il est question dans cet article d'analyser les causes de l'utilisation de la fripe par les populations et les risques sanitaires encourus par le port des vêtements usagés. A cette question principale s'ajoute les questions secondaires à savoir : Quelles sont les raisons de la ruée de la population vers les vêtements de la friperie ? et quels sont les risques sanitaires auxquels les consommateurs sont-ils exposés ? Comment se présente l'histoire et l'image de la friperie en Côte d'Ivoire ?

Comment se font les tris, la collecte et la conservation des vêtements d'occasion ? Telles sont les questions auxquelles cet article se propose de répondre.

1. Méthodologie

Le cadre méthodologique se décline en quatre points notamment : le site et la population ; l'échantillon ; les outils de collectes et les techniques d'analyse des données.

1.1 Site et population

Cette étude s'est déroulée dans le mois d'Août à octobre 2021 dans la ville d'Abidjan. Les marchés de Kouté, du Forum et de Cocovico, situés respectivement à Yopougon, Adjamé et Cocody ont servi de cadre d'expérimentation. Ces quartiers sont aussi bien des lieux d'habitation que des centres d'affaire. Le critère d'inclusion retenu dans cette étude est celui du principal marché de la friperie de la commune. Dans ces marchés, les flux des échanges entre fripiers et consommateurs sont importants avec un grand éventail d'articles vendus (les vêtements, la lingerie et la literie).

1.2 Échantillonnage

L'approche qualitative a été mobilisée et les techniques de choix volontaire et de réseaux ont permis de construire l'échantillon. Après une prospection du terrain, nous avons obtenu la disponibilité des acteurs et clients de la friperie. Des rendez-vous sont ensuite pris pour les interviews. Au total, 30 participants, dont 17 femmes consommatrices de la fripe âgées de (17 à 43 ans) ; 06 acteurs de ventes ou fripiers (20 à 35 ans), 07 hommes acheteurs (18 ans à 45 ans) ont été interrogés. Afin de préserver l'anonymat des enquêtés, l'initial de leur nom et de leur prénom a été retenue. Par exemple, YAO Jean devient Y.J.

1.3 Outils et processus de collecte de données

A travers le guide d'entretien, des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès des fripiers et des clients ou consommateurs de la friperie. Les échanges s'articulent autour des thématiques suivantes : les caractéristiques sociodémographiques ; l'histoire de la friperie en Côte d'Ivoire ; les activités de collecte, de tri et de conditionnement de la fripe ; les raisons de la vente et l'utilisation de la friperie ; la perception autour de la friperie et les maladies y afférentes. Avant chaque entretien, les objectifs de l'étude ont été expliqués. Pour l'entretien et l'enregistrement le consentement verbal des enquêtés a été obtenu. La durée de chaque interview est d'environ 40 mn. Au total, 30 interviews ont été réalisées. La documentation a été utilisée pour avoir des informations sur l'histoire de l'avènement de la friperie en Côte d'Ivoire et les risques sanitaires évoqués.

1.4 Techniques d'analyse des données

Les entretiens enregistrés à l'aide d'un dictaphone numérique (Digital voice recorder VN-712 PC) ont fait l'objet de transcriptions. A cet effet, 30 fiches ont été constituées. Le dépouillement manuel a été la principale technique utilisée. Une fois élaborés, ces fiches ont fait l'objet d'analyse transversale autour des thématiques du guide d'entretien.

2. Résultats

L'histoire de l'avènement de la friperie en Côte d'Ivoire, l'histoire sur le conditionnement de ces vêtements d'occasion, les motivations liées à l'utilisation des vêtements de la fripe et la perception des consommatrices sur les risques sanitaires liés aux vêtements d'occasion.

2.1 L'histoire de l'avènement de la friperie en Côte d'Ivoire

Selon l'ordonnance n°75-647 en date du 30 septembre 1975, la Côte d'Ivoire interdit l'importation de tout article de la friperie sur son territoire (Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire, 16 octobre 1975, p.1884). A cette époque (1975), les fripes symbolisaient aux yeux du feu Président Félix Houphouët-Boigny un recyclage stigmatisant pour la construction nationale. De même, est interdite l'installation d'usines de reconditionnement de friperie sur le territoire ivoirien (Diabaté, 1991, p.15) afin d'assurer la défense des complexes industriels textiles de première génération (Bredeloup & Lombard, 2008, p.394). Toutefois, suite à la crise économique survenue dans les années 80, cette interdiction a été levée en 1990 (Belli & Adou, 2015, p.59) et de nombreux gouvernements, dont celui de la Côte d'Ivoire, ont commencé à tolérer les fripes pour répondre à la demande des ménages à faible pouvoir d'achat (Idriss, 2018, non paginé). Cette conjoncture économique a favorisé, en général, l'apparition d'une multitude d'activités informelles, parmi lesquelles le commerce de la friperie¹. Démarré timidement au petit marché de Belleville situé à Treichville dans les années 60 (Ergy, 2017, non paginé), le marché de la fripe prend de l'ampleur et se répand sur le territoire ivoirien, dans les villes de l'intérieur et dans la ville d'Abidjan particulièrement et notamment à partir de 1992 (Bredeloup & Lombard, 2008, p.395). Les commerçants, des étrangers pour la plupart, habitaient la commune et installaient donc leurs commerces à proximité. En effet, l'histoire de la mode ivoirienne s'est faite au fil du temps avec une forte influence et présence de la friperie. Ce qui revient à dire que les vêtements de seconde main trouvent, dès lors, de nouveaux territoires pour une seconde vie car des espaces de vente lui sont consacrés et dédiés à Abidjan, la plus grande métropole ivoirienne. Au fil des années, la friperie s'est progressivement transformée en une véritable industrie génératrice d'emplois informels et de revenus. Son poids économique est considérable et permet d'asseoir l'industrie du vêtement comme partie contente de l'économie

¹ Nous entendons par friperie, les vêtements d'occasion, les chaussures, les sacs et les ceintures d'occasion, le linge de maison (nappes, draps, rideaux) et le linge de toilette (serviettes) d'occasion. (Belli & Adou, 2015, p.52)

ivoirienne (Fall 2017, non paginé). L'extension des aires géographiques et socio-culturelles des vêtements d'occasion valent à la friperie, en Côte d'Ivoire, plusieurs appellations selon les langues nationales ou d'emprunt : « *a do kaflê* » (porter pour un essai), « *troutrounou* » (fouiller et faire son choix dans un tas), « *clou nan fa* » (s'abaisser et prendre le sien), « *yougou- yougou* » (remuer ou secouer pour faire son choix), « *broad* » (de l'anglais *abroad* : étranger) ; cinq sobriquets pour traduire une seule et même réalité : la friperie. Ces différentes appellations traduisent également l'engouement autour de cette activité florissante en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, cette activité est profitable pour les acteurs de vente et rentable pour les clients ou consommateurs car, ces derniers ne déboursent pas assez d'argent pour acquérir les vêtements de la fripe. Ces vêtements ont un coût abordable, pas chers et d'une certaine qualité pour le « bonheur » de la population. En d'autres termes, les ivoiriens avaient des comportements d'achats en fonction de leurs finances. Pour ceux de la classe moyenne, la friperie était l'option la plus judicieuse (Fall 2017, non paginé). C'étaient des vêtements, de seconde main, venus des pays limitrophes et vendus par les étrangers venus vivre le rêve ivoirien et par moment par les natifs ivoiriens. Ces vêtements sont d'une bonne qualité, durables et pas chers. Avec une somme de 100 F CFA, un client pouvait s'offrir un T-shirt ou un pantalon. La friperie s'est alors fait la réputation de vêtements auxquels on peut recourir lorsqu'on a un budget shopping assez limité.

2.1 L'histoire du conditionnement des vêtements de la friperie

-La collecte des vêtements de la friperie

La question de la collecte de la friperie reste une préoccupation à élucider. Les données de l'enquête montrent que la majorité des vendeurs de la fripe et des acheteurs ne connaissent pas l'origine ou la provenance des vêtements d'occasion et comment elles sont collectées. Mais, la plupart, des personnes interrogées pensent que les vêtements viennent de la garde-robe des personnes nanties (riches). Ces derniers c'est-à-dire les personnes nanties, ne savent pas quoi faire de leurs vêtements déjà portés. Ils les qualifient de trop, souvent encombrant et qu'ils faillent renouveler leurs garde-robes. Par contre, certains enquêtés s'indignent en rétorquant que les vêtements de la friperie proviennent des vêtements des personnes décédées, des vêtements en provenance des morgues d'une part, et proviennent de la profanation des tombes d'autre part et cela est corroboré par ceci :

Les pratiques de réemploi et de recyclage ne sont certes pas récentes : lors du déshabillage d'une momie égyptienne conservée à Lyon, on s'est aperçu que, sous les fines bandelettes de lin, les bourrages destinés à donner forme à l'ensemble étaient des tissus de récupération, à savoir des morceaux de voile de bateau. Sur d'autres momies, les bandelettes avaient été enlevées par des chercheurs de trésors profanateurs de tombes, pour revendre la matière à des papetiers.

Bertolini (2006, p.8)

La conception qu'ont les intervenants de la collecte des fripes reste mitigée et cela démontre que certains vendeurs et les utilisateurs de la fripe ne savent pas comment fonctionne la collecte de ces vêtements. Ce qu'ils retiennent de ces vêtements, c'est qu'ils représentent une aubaine pour la population se situant dans une position de vie sociale précaire. Nonobstant, la revue de littérature parcourue montre que la collecte de ces vêtements provient de diverses sources liées aux différences culturelles. En paraphrasant Bertolini, il souligne que les femmes sont généralement attachées à la conservation de leur robe de mariée, mais se débarrassent rapidement de leurs robes de grossesse. Lors d'un décès, en France et en Europe du Sud, on conserve souvent pendant plusieurs années les vêtements d'un défunt, tandis que l'on s'en débarrasse très rapidement aux États-Unis et en Europe du Nord (Bertolini, 2006, p 17). Les décès, les divorces, les déménagements, et plus couramment les changements de saisons constituent des moments privilégiés de tri. Les vêtements réformés peuvent être confiés à une boutique de dépôt-vente ou revendus via Internet (par exemple les bourses de eBay, priceminister, Planete-Achat, Kijiji, GameKultOccasion, etc.) (Bertolini, 2006, p 18). Ces vêtements font aussi traditionnellement l'objet de dons à des œuvres caritatives ; ils sont notamment apportés à des vestiaires paroissiaux ; certains viennent même les chercher à domicile (Gérard Bertolini, 2006, p 18). Avec les informations reçues sur la collecte ou les tris des vêtements de la fripe, diverses sources interagissent dans la collecte de ces vêtements. Néanmoins, la collecte demeure une étape cruciale dans le conditionnement de ces vêtements.

-Le conditionnement des vêtements de la friperie

Par métonymie, la fripe désigne la revente des vêtements et, par extension, des objets ayant déjà servi. Alors, le conditionnement dont il est question ici porte sur la conservation de ces vêtements appelés la friperie. Pour ce faire, la question que l'on se pose porte sur comment ces vêtements sont-ils conservés afin d'éviter qu'il ait des risques sanitaires sur la santé des consommateurs ? En effet, la conservation reste un exercice délicat, car la majorité des vêtements sont des vêtements vieillissants, de seconde main, de même que la fripe est associée à un objet, le bidon, c'est-à-dire au contenant dans lequel la marchandise est regroupée. Ces contenants sont des cylindres de 200 litres, métalliques ou en plastique, qui ont contenu des huiles alimentaires (Bredeloup & Lombard, 2008, p. 11). Bien que ces contenants soient nettoyés puis recyclés, ils n'excluent pas que des risques de santé peuvent en découler. Aussi, rappelons qu'au XVIIe siècle, en France, la fripe était synonyme de « petite chose sans valeur » ; du vêtement d'occasion, usagé, dégradé, souillé et destiné pour l'essentiel à une population précarisée (Bredeloup & Lombard, 2008, p.31). Ces qualifications adressées aux vêtements de la fripe montrent à quel point, aucune valeur n'est accordée à ces vêtements de seconde main. Pour ce faire, l'on se rend compte, qu'en analysant, l'on comprend que ces vêtements ne sont pas bien traités, la conservation est à craindre et le conditionnement jusqu'à la vente devient une préoccupation sur le plan sanitaire. Ce fait est souligné par Bertolini qui présente ceci :

Les préoccupations sanitaires, hygiéniques voire hygiénistes, se sont amplifiées certains (et plus encore certaines) éprouvent une véritable répulsion à l'idée de porter des vêtements déjà portés par d'autres, inconnus, qui ont transpiré dedans, qui sont peut-être malades et sont peut-être morts dedans. Même si les articles en question ont été lavés, désinfectés, la suspicion demeure et inscrit mentalement la friperie au registre du sale, du malpropre.

Bertolini (2006, p.27)

Par ailleurs, l'analyse des données documentaires révèle que la conservation se présente comme une activité qui se fait avec la négligence parce que les vêtements de la fripe ont la réputation de vêtement sans valeur réelle dont il faut se débarrasser. Par conséquent, la fripe se représente comme des vêtements d'occasion, de seconde main, dégradés, souillés comme l'a souligné (Bredeloup et Lombard, 2008, p.31). Aussi, les écrits parcourus n'évoquent-ils pas les normes de conditionnement dédiés au respect des conditions d'hygiène et de santé pour la conservation de ces habits. La seule chose que les écrits mentionnent portent sur la valeur de la fripe qui est appréciée négativement. La dévalorisation des vêtements de la fripe qui, à la fois « répugne », montre à quel point toute activité autour de la friperie se fera avec négligence et cela peut impacter la santé des consommateurs. C'est ainsi que le Maire du Plateau d'Abidjan, cité par (Bredeloup & Lombard, 2008, p.31) présente une image dévalorisante des vêtements de la friperie et associe la recette issue de l'activité de vente de la friperie à des recettes provenant des marchés traditionnels et notamment du commerce de la fripe à une « source bordélique ». Il mentionne plus loin que la fripe serait un facteur de transmission des maladies en provenance de l'Occident et notamment du Sida, elle représenterait un danger pour la santé de ceux qui la portent.

L'Europe et les États-Unis déverseraient sur le continent africain leurs déchets ou « produits poubelles », transformant du coup les consommateurs « en hommes sans qualité » et les cités qui accueillent ces marchandises en espaces « dépotoirs ». (Bredeloup & Lombard, 2008, p.31). La notion de conservation n'est pas véritablement abordée dans les écrits. Cependant, les vendeurs de friperie, lors de la collecte des données ont fait savoir qu'une fois la commande des vêtements de la fripe est faite, ils reçoivent les gros ballots de vêtements de la friperie qu'ils conditionnent à leur manière. En effet, les vêtements font l'objet de tri en fonction de la qualité. Il y a des friperies qu'on nomme premier choix parce que les vêtements semblent neufs. Et ensuite viennent les tris de second choix et des autres choix, en tout, plus de cinq tris se font, même au-delà pour un ballot de friperie. En effet, ces tris se font en prélude des vêtements qui sont entretenus et parfumés avant la livraison. En d'autres termes, ils supposent que les vêtements sont lavés, triés avant de les emballer pour la vente. Ainsi, pour corroborer les dires de soulèvent ceci :

Les vêtements sortant des ballots étant généralement chiffonnés et parfois maculés, ils s'activent à les faire nettoyer et repasser dans les pressings pour les mettre en valeur et rehausser ainsi leur prix auprès des boutiques de prêt-à-porter de standing élevé. Après cette première catégorie de trieurs/revendeurs, une deuxième va trier le reste du contenu du ballot pour en extraire les meilleures pièces, puis une troisième, une quatrième, et ainsi de suite. Dans les petites "buanderies populaires" proches du marché, les trieurs/revendeurs repassent les vêtements et leur font subir certains remodelages quand les pièces leur semblent un peu vieilles.

Ayimpan & Tsambu, (2015, p.123)

Après ces analyses, ce qu'il faut retenir est que le conditionnement qui fait d'office la conservation est mal clarifiée par les vendeurs et par les écrits documentaires. Et cela dénote, de comment le conditionnement pose la problématique de risque sanitaire lié aux vêtements de la fripe. En revanche, la notification faite sur le conditionnement de la fripe, introduit celle de la motivation liée à la vente et à l'achat des vêtements de la friperie.

3. Les motivations liées à la vente et à l'achat des vêtements de la friperie

3.1. Les motivations liées à la vente

Quatre raisons principales justifient le recours des populations à la fripe. Il s'agit de : les raisons familiales et le désir des commerçants à se prendre en charges ; la rareté de l'emploi ; l'amour du métier ; le faible niveau d'instruction.

-Les raisons familiales et le désir des commerçants à se prendre en charges

Au niveau des raisons familiales et du désir des commerçants à se prendre en charges, il faut noter que les vendeurs de la friperie se trouvent dans une situation sociale et financière précaires. Selon les données de l'enquête, ces derniers désirent subvenir au besoin de leur famille, pour cela, ils font recours à une activité génératrice de revenu (AGR) dont la commercialisation des vêtements issus de la fripe. Le choix de la vente des vêtements de seconde main devient une aubaine pour ces vendeurs et les bénéfices générés par la vente, leur permettent de contribuer à la vie familiale.

A cet effet, V.A., l'un des vendeurs au marché de Kouté s'exprime en ces termes :

E1 : Il est indispensable pour moi de pouvoir satisfaire mes besoins personnels et aux besoins de ma famille, car, personne ne viendra le faire à ma place. On ne ramasse plus l'argent par terre comme avant. Si tu dors, c'est pour toi qui s'en va²

En un mot, la prise en charge personnelle et celle de la famille est l'élément déclencheur qui motive à la commercialisation de la friperie.

² « Si tu dors, c'est pour toi qui s'en va » expression du langage populaire ivoirien qui signifie « l'avenir appartient à celui qui se lève tôt » ou « seul le travail paie » ou « Celui qui ne travaille pas mourra de faim ».

-La rareté de l'emploi

Concernant la raison liée à la rareté de l'emploi, c'est un phénomène vu par les vendeurs comme un défi à relever. Cependant, lorsqu'on vit en société et l'on est sujet à des contraintes professionnelles, cela annonce des signes avant-coureurs d'un comportement déviant, de celui qui subit la contrainte. Alors, il se développe chez chaque être humain, un instinct de survie orienté vers la recherche ou la création des activités génératrices de revenus. En effet, la crise de l'emploi dans le milieu urbain et la saturation des emplois modernes poussent plusieurs personnes à développer des stratégies de survie. Ainsi, le désir d'avoir un emploi stable et prometteur est l'une des raisons fondamentales qui pousse les populations à exercer des emplois, souvent précaires notamment dans le domaine de la friperie en Côte d'Ivoire.

-L'amour du métier

Par ailleurs, cette étude révèle que l'amour du métier s'introduit comme l'une des raisons qui motive à la vente de la friperie. A l'analyse des données sur les vendeurs, ceux-ci s'adonnent aux métiers de la friperie par amour. Ils justifient leur choix par amour contrairement à des vendeurs qui s'adonnent sans amour. Pour ceux qui s'adonnent sans amour, ils le font parce qu'ils n'ont pas d'autre choix que de gagner leur vie. Cette manière de faire, emmène les commerçants à ne pas s'intéresser au risque sanitaire lié au port des vêtements issus de leur activité de vente de friperie, et cela pourrait participer à exposer les consommateurs à des problèmes de santé.

-Le faible niveau d'instruction.

Une autre raison qui pousse certaines personnes à la vente de la friperie demeure le faible niveau d'instruction. A propos, il faut mentionner que le niveau d'instruction a un poids sur le choix et le type d'activité à exercer. En effet, la majorité des commerçants de la friperie qui évoluent dans ce secteur informel, ont mentionné que leur faible niveau d'instruction est la principale raison, qui a été le levier d'orientation vers l'activité de vente de la friperie. En effet, selon une étude effectuée par Kouassi Datté sur le marché de la friperie à Abidjan, il mentionne dans son travail que 8,9 et 12,2% des commerçants de la friperie sont respectivement des analphabètes ou ils ont un niveau d'étude au primaire. En revanche, notifiions que les raisons données pour la vente des vêtements de la friperie présentent un tableau diversifié sur la problématique des risques sanitaires qui peuvent conditionner au port des vêtements issus de la fripe.

3.2 Les motivations liées à l'achat

La consommation des vêtements de seconde main a longtemps été synonyme d'un avantage financier et donc associée au registre de la paupérisation (Wera, 2018, p.1) Sur cette base, les données de l'enquête ont permis de déceler que la majorité des consommateurs et consommatrices des vêtements de la friperie font montre de ce que les raisons principales liées à

l'achat des vêtements proviennent de l'avantage financier que ces derniers tirent. Une cliente du marché de Cocovico souligne ceci/

E2 : J'aime acheter les vêtements de secondes mains parce que cela me permet d'économiser sur le plan financier. Avec 1000 F, je peux me procurer, par exemple, un pantalon jean de bonne qualité. Ce même pantalon coûte au moins 8000 F dans un magasin vitré.

En effet, sur ce qui précède, il faut dire que la motivation à l'achat de la fripe est généralement marquée par des raisons pécuniaires. Les clients ou les consommateurs de la fripe trouvent satisfaction dans l'achat de la friperie à cause du coût abordable. Ce type de vêtement permet aux personnes « pauvre » de s'habiller à moindre frais et permet aussi de favoriser la diffusion des normes occidentales. (Bredeloup & Lombard, 2008, p.35). Cette lucarne permet de dire que longtemps, la motivation à l'achat est liée à l'avantage financier par rapport à d'autres raisons.

4. La perception des vendeurs et les consommateurs de la friperie sur les risques sanitaires liés à l'utilisation des vêtements de la friperie

Cette perception est duelle. En effet, la quasi-totalité des personnes interrogées (vendeurs et consommateurs de la fripe), pensent qu'il n'existe pas de risque sanitaire à l'utilisation des vêtements de la friperie. D'autres, par contre, affirment qu'il existe des risques sanitaires liés au port des vêtements de la friperie. Pour les premiers, il n'existe pas de risque sanitaire parce que les vêtements sont bien entretenus et assortis d'un parfum spécifique qu'ils apprécient particulièrement. En outre, ils expliquent encore que lorsqu'ils achètent la friperie, ils n'attendent pas laver les vêtements avant de les porter parce que les vêtements sont déjà soignés. Aussi, affirment-ils n'avoir jamais été en contact avec une quelconque maladie. A cet effet, F.F. une cliente du marché du Forum s'exprime alors en ces termes :

E3 : Moi j'achète surtout la lingerie homme pour mon mari, mes enfants, et la lingerie femme pour moi sans toutefois oublier l'achat des habits, les pantalons, les jupes, les débardeurs depuis 10 ans. Aucun membre de ma famille n'a eu de problèmes de santé liés au port des yougou yougou.

De même, un autre client, du nom de P. O., du marché de Kouté renchérit en ces termes :

E4 : Les broad me profitent tellement que ma préférence porte sur ceux de premiers choix car ils sont aussi beaux et durables que les habits achetés dans les magasins de luxe. Lorsque les ballots sont cassés, à ce niveau, il n'y a pas assez de manipulation d'articles, donc je fais mes choix et je les porte une fois à la maison et sans les laver. Je n'ai remarqué ni une quelconque allergie, ni un problème de peau et autre. »

Ces consommateurs de la friperie à les entendre, exposent à travers les différents verbatim que le port des vêtements de la friperie ne présente

aucun risque de santé pour eux. Néanmoins, un, des vendeurs révèle un souci de fatigue lié à la vente de la friperie, pour lui, c'est la seule expression du physique qu'il considère comme une maladie que les vendeurs peuvent avoir. A propos monsieur O. D., fripier du marché du Forum d'Adjamé explique son train-train de fripier qu'il considère comme souci de santé :

E5: Je vends broad (friperie) depuis 5 ans ici à Adjamé, on casse balle (le ballot), je fouille, je trie sans mettre les gants, je n'ai jamais eu de problème de maladie, même pas attraper un rhum, jamais, mais le travail de trier fatigue beaucoup oui parce que je m'arrête et m'abaisse beaucoup. Quand j'arrive à la maison le soir, tout mon corps me fait mal. Je peux dire que c'est la seule maladie que la vente de yougou yougou peut donner.

Ces déclarations montrent que ces utilisateurs des vêtements de la friperie n'ont pas été confrontés à un souci de santé provenant de ces vêtements. Par contre, d'autres consommateurs ont fait mention de certain malaise qu'ils ressentent après-vente (la fatigue). Pour les seconds, la notion de risque sanitaire a été révélée par la majorité des utilisateurs des vêtements de la friperie. Ils reconnaissent que ces vêtements contiennent des germes de maladie donc néfastes pour leur santé. En effet, les vêtements de la friperie sont des vêtements déjà portés, ce sont des vieux vêtements utilisés pour la plupart du temps. A cet effet, Flora Dassé fait mention de ce qui suit :

Bien avant de prendre le chemin du continent africain, ces vêtements sont conditionnés dans des balles étanches, puis expédiés par voie maritime. Une fois débarqués au port d'Abidjan, après avoir traversés plusieurs intempéries, ces articles suivent un traitement moins rigoureux notamment sur le marché. Ils sont exposés à la poussière, à la pluie et au soleil. Certains vendeurs les exposent parfois à même le sol sur des sachets dont la propreté reste à désirer. Une situation qui pourrait expliquer les risques sanitaires qui émanent du port de ces vêtements ou de ces sous-vêtements féminins usagés.

Flora Dassé (2021, non paginé)

Il convient par ce qui suit que les vêtements de la friperie (chemise, pantalon, lingerie) exposent les utilisateurs à des problèmes de santé. Selon les informations issues de la collecte de données, les problèmes de santé les plus courants sont : les lésions mycosiques au niveau des seins ou de la zone vaginale, les problèmes de peaux, des allergies. Pour ce faire, madame E. F., une consommatrice de fripe du marché de Cocovico présente un incident qu'elle a eu avec le port des *broad* et particulièrement les dessous surtout le soutien-gorge qu'elle a acheté :

E6 : Je prends soin de désinfecter la lingerie que j'achète dans les friperies avant de porter mais malgré ça j'ai fait des allergies. Le soutien-gorge porté a enflé le dessus de mon épaule et a laissé une marque de personne brûlée. J'ai suivi un traitement chez un dermatologue pour que ça finisse .

Une autre cliente, P. F. du marché de Kouté rétorque en disant :

E7 : J'ai traîné une démangeaison vaginale pendant 3 mois, après avoir porté un maillot de bain et depuis lors je suis un traitement. Je continue d'utiliser les yougou yougou, mais j'achète uniquement les habits et autre lingerie, plus jamais de dessous.

Ces échanges permettent de comprendre que les vêtements de la friperie exposent des utilisateurs à des problèmes de santé avec en prime des problèmes cutanés et les infections gynécologiques.

5. Discussion

En se basant sur le postulat de Max Weber³, on retient que le port du vêtement de la friperie est une activité socialement construite et fait donc l'objet d'interprétation. En ce sens que, le port de ces vêtements met l'être humain au centre de toutes attractions. Pour ce faire, son utilisation devient un sujet d'interprétation à deux volets : le premier volet, présente le port de la friperie comme un vêtement sans danger pour la santé des consommateurs d'une part et le deuxième volet d'interprétation soumet le port des vêtements de la friperie comme un vecteur de transmission de maladie d'autre part. A ces deux points de vue s'ajoute les motivations liées à la vente et à l'utilisation des vêtements de la friperie ou des habits d'occasion ou encore de seconde main. En effet, en remontant à l'histoire sur l'avènement de la friperie, les faits démontrent que la promotion de la friperie ou les habits de seconde main à commencer depuis le moyen âge, jusqu'au milieu du XIXe siècle. La majorité des habitants à cette époque du moyen âge, s'habillait en fripe jusqu'au XIXe siècle au moins, tiré de Gérard Bertolini, (2006, p 3). Nulle part dans les écrits du moyen âge jusqu'au XIXe siècle, le cas du risque sanitaire a été abordé avec une rigueur scientifique, néanmoins, quelques bribes d'informations ont porté sur la collecte, le conditionnement et la nature de ces vêtements. Autrement dit, les préoccupations du moment se penchait plus sur le nouveau mode de vie qui s'imposait avec l'avènement des vêtements de seconde main dans le quotidien des habitants. En effet, il fallait donc s'adapter à ce changement lié à la découverte de la fripe. Les écrits sur la friperie après le XXe siècle ne mentionnent pas véritablement les problèmes de santé que les utilisateurs des vêtements de seconde main peuvent contracter. Toutefois, dans les écrits les données se penchent plutôt sur l'opportunité d'affaire qu'offre la vente de ces vêtements et la catégorie de personnes qui s'adonnent à cette activité de la fripe. Ce pan a été relevé dans cet article, car au niveau des motivations, le niveau d'instruction a mobilisé les intentions. C'est en cela que les raisons qui motivent à la vente des vêtements de la friperie, portent généralement sur le niveau

³ La sociologie compréhensive de Max Weber présente la compréhension comme « comprendre par interprétation l'activité sociale et par là, expliquer causalement son déroulement et ses effets ». En d'autres termes, il s'agit pour Weber de comprendre et de saisir le sens que donnent les individus à leurs actions. En effet, l'activité désigne le comportement humain (uniquement lorsque l'individu lui donne un sens subjectif).

d'instruction. En plus, de cette raison, celle liée à la prise en charge personnelle et celle de la famille, la rareté de l'emploi et l'amour du métier sont énumérés comme les raisons qui ont motivé les vendeurs à exercer le métier de la fripe. Etant en phase avec Kouassi Datté (2015), qui dans sa recherche intitulé « Le marché de la friperie à Abidjan » présente sept raisons qui poussent la population à occuper l'espace de la friperie Deux de ces raisons citées diffèrent des nôtres à savoir : l'accroissement du revenu et le travail libéral. A la question de savoir si le port des vêtements de la friperie est vecteur de maladie ou pas. Il faut savoir par ailleurs que la ruée de la population vers ce type de vêtements représente une aubaine et ne constitue pas pour certains consommateurs et vendeurs un phénomène qui impacte durement la santé physique des utilisateurs ; bien au contraire, ces vêtements soulagent les personnes nécessiteuses. En effet, ces vêtements permettent de s'habiller à moindre coût et en qualité selon la position sociale à laquelle appartient chaque être vivant. De même, Gérard Bertolin (2006 p.28), montre le rôle que joue ces vêtements de seconde main dans la position sociale des individus qui vivent dans une situation financière précaire. En un mot, ce type de vêtement est plus réservé aux individus nécessiteux que ceux qui ont une aisance financière C'est une opportunité pour les personnes se trouvant dans une situation sociale précaire et de pouvoir d'achat insuffisant de s'habiller sans trop dépenser en énergie financière et même de se soucier de quoi se vêtir. L'on remarque dans cette analyse, le volet du port de vêtement de la fripe qui peut être un souci de santé n'a été abondamment mentionné car, ce qui intéresse les friands de ces habits c'est le soulagement que cela procure à bien s'habiller à moindre coût, et ce fait, n'est plus une préoccupation particulière dans le quotidien des utilisateurs. Ces vêtements faisant figure de sape, de grande marque permettent aux utilisateurs d'être vêtus à la mode occidentale. Les conséquences sanitaires ont très peu été soulignées devant l'effet de mode dû à la fripe. Sylvie Ayimpam et Léon Tsambu (2015, en ligne) rapportent comment l'hégémonie des vêtements de la fripe s'est introduite dans le comportement vestimentaire des individus :

Nombre de patrons européens cédaient leurs vêtements usagés à leurs domestiques. Ces derniers les exhibaient pour rehausser à la fois le prestige de leur patron et leur propre statut social chez les citoyens africains. C'est de ce don des fripes des patrons européens à leurs boys que naquit, selon Gondola, la Sape, à la fois comme une obligation d'élégance, un désir d'élévation sociale et une quête d'identité au cœur de cette rencontre problématique entre l'Afrique et l'Europe.

Sylvie Ayimpam et Léon Tsambu (2015)

Au regard de tous ces écrits, il faut retenir que les vêtements de la friperie sont prisés par les individus parce que ces vêtements, sous un regard extérieur, représentent un facilitateur d'habillement à coût réduit. Pour le volet où le port des vêtements de la friperie est vecteur de maladie, cette thèse est démontrée par (Bertolin, 2006, p.27). Il aborde cette thématique de l'utilisation des vêtements de la friperie et la santé dans la description du conditionnement de ces vêtements. Il part de l'origine de ces vêtements, de la collecte, du tri et du

conditionnement jusqu'à l'exportation et enfin à l'utilisation pour exposer les risques sanitaires. En effet, il met à nu le volet hygiénique en ces termes : les préoccupations sanitaires, hygiéniques voire hygiénistes, se sont amplifiées. Certains (et plus encore certaines) éprouvent une véritable répulsion à l'idée de porter des vêtements déjà portés par d'autres, inconnus, qui ont transpiré dedans, qui sont peut-être malades et sont peut-être morts dedans. Même si, les articles en question ont été lavés, désinfectés, la suspicion demeure et inscrit mentalement la friperie au registre du sale et du malpropre. La répulsion est, par ailleurs, plus forte lorsqu'il s'agit de sous-vêtements. En plus (Bertolin, 2006, p. 9), mentionne encore qu'au moyen âge, la réputation des fripiers s'était ternie : ils étaient souvent accusés d'affaires louches et de mœurs troubles, de vendre des marchandises volées, ou bien provenant de malades dont les vêtements étaient susceptibles d'être les vecteurs de « miasmes⁴ contagieux ». Toutefois, nous notifions que le port des vêtements déjà utilisés peuvent transmettre des maladies. Ceci est justifié par l'analyse faite par l'article sur la contagion « Contagiosité et maladies contagieuses dans les écrits médicaux de l'antiquité à la fin du moyen âge » de (Loviconi, 2020, p.39), dans cet article, l'auteur donne les raisons du mode de transmission des maladies du fait du port des vêtements de seconde main. Il indexe, entre autres, les odeurs, les habits, l'utilisation du drap et par le partage du même espace. Elle écrit,

S'il adopta cette théorie étiologique des miasmes, très répandue parmi les médecins antiques, Galien (Ca 129-216) évoqua également la possibilité que certaines maladies soient transmises d'un individu à un autre. Cette transmission interindividuelle, qui n'est pas restreinte à des maladies épidémiques, est notamment abordée dans des facultés des médicaments simples. Galien y rapporte le cas d'un jeune homme atteint d'une maladie dite éléphantiasis (qui pourrait avoir été une forme de lèpre). Ce dernier, présentant initialement des signes peu marqués de la maladie, partageait la vie de ses compagnons, mais certains d'entre eux développèrent aussi la maladie et le jeune homme prit une odeur insupportable, sa peau fut recouverte d'une couche squameuse et son aspect devint repoussant.

Loviconi (2020, p.39)

En effet, cette analyse sur la contagion permet de comprendre qu'aucun effort n'est fait pour contracter une contagion. Alors les vêtements de la friperie qui selon certains utilisateurs sont source de contagion de certaines maladies à savoir, maladie de la peau et d'infection gynécologique qui n'est pas à négliger. Alors, pour plus de prudence, les acheteurs des vêtements de la friperie doivent respecter un certain nombre de condition. Ces conditions sont : il est demandé à la corporation que « le fripier devrait jurer de n'acheter des marchandises ni à des voleurs, ni à des gens mal famés, ni à des lépreux ; il ne devait acquérir aucun objet mouillé ou sanglant sans en connaître exactement la provenance, etc. » (Bertolin, 2006, p.9). Cependant, ces règles furent plus ou moins bien

⁴ Les miasmes sont considérés comme une vapeur ou un brouillard toxique rempli de particules issues de la matière décomposée (les miasmata) qui causent des maladies

respectées : A titre illustratif, selon Louis-Sébastien Mercier (Charlot, 1886-1902), tiré de l'article de Gérard écrit ceci :

On vend, au lieu de les brûler, les hardes de ceux qui meurent de phtisie, de pneumonie, de consommation. Les fripiers les achètent pour les revendre ; et l'habit infecté passe sur le corps sain d'un pauvre ouvrier, qui gagne par le contact de l'étoffe une maladie dont il était exempt.

Bertolin (2006, p. 9)

Le non-respect des conditions de préservation par les fripiers expose les consommateurs à des risques sanitaires d'où la contagion aux maladies. C'est en cela que les informations issues de cette revue « *Contagiosité et maladies contagieuses dans les écrits médicaux de l'antiquité à la fin du moyen âge* » présentent à quoi correspond la notion de contagion dans la médecine médiévale. Au-delà d'une unité de la contagion en tant qu'apparition d'une maladie chez un individu par transmission interindividuelle indépendamment du processus héréditaire, il existe une diversité de maladies contagieuses et une diversité de modes de contagion. Une unique maladie dite contagieuse peut se voir attribuer différents modes de transmission, sans qu'existe une exclusion d'étiologie entre hérédité et contagion d'une part, entre contagion et pathogenèse par miasmes et voie aérienne. L'analyse des discours médicaux antiques et médiévaux portant sur la contagion révèlent donc combien il est indispensable de ne pas perdre de vue, les risques sanitaires que les vêtements de la friperie peuvent transmettre.

Conclusion

Pour conclure on pourrait dire que cet article « Approche compréhensive du port des vêtements de friperies et des risques sanitaires : le cas des friperies à Abidjan (Côte d'Ivoire) », a permis de connaître et de déceler le point de vue des consommateurs de fripe sur les risques sanitaires qui peuvent provenir du port de ces vêtements sans toutefois oublier les motivations de ces derniers à se ruer vers les vêtements de seconde main. Deux catégories de consommateurs aux points de vue opposés se dégagent. La première catégorie de consommateurs a montré que les vêtements de la friperie ne sont pas source de contamination d'une quelconque maladie à condition que les utilisateurs les soumettent à des conditions d'hygiène rigoureuses avant l'utilisation. Aussi, les consommateurs de la fripe trouvent-ils, ces vêtements abordables pour des individus se trouvant dans une situation financière précaire. Ils peuvent ainsi, trouver leur compte dans l'achat de ces vêtements. La seconde catégorie de consommateurs pense que les vêtements de la friperie sont vecteurs de maladie, car malgré le traitement hygiénique, ils ont démontré que le conditionnement, la collecte, le tri, la conservation et l'origine ou la provenance de ces vêtements expliquent les conditions de risque sanitaire auxquelles ces vêtements font face. Les principales maladies qui proviennent du port des vêtements de la friperie sont les problèmes de la peau et les problèmes gynécologiques. Pour ce qui est de la motivation à la vente et à l'achat des vêtements de la friperie, les consommateurs (vendeurs et clients) ont présenté, le coût abordable des

articles, la prise en charge personnelle et familiale, le niveau d'instruction et l'amour du métier ont permis de comprendre les raisons qui poussent les consommateurs à utiliser l'achat et à la vente de la fripe. Au regard de l'analyse de ces résultats, il faut retenir que les écrits abordant le volet santé en lien avec la friperie est quasiment inexistant. Alors les prochains travaux porteront sur une réflexion approfondie sur la thématique : Problématique du port des vêtements de la friperie et la santé.

Références bibliographiques

- Ayimpam, S. & Tsambu, L. (2015). De la fripe à la Sape, *Hommes & migrations* [En ligne], consultable sur URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/3167> ; DOI : 10.4000/hommesmigrations.3167.pdf
- Bredeloup, S. & Lombard, J. (2008). Mort de la fripe en Afrique ou fin d'un cycle ?, *Revue Tiers Monde*, (2)194, 391-412.. [En ligne], consultable sur URL : <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2008-2-page-391.htm>
- Dassé, F. (2021). Opera-News : Friperie : Le port de sous-vêtements usagés peut engendrer des risques sanitaires. [En ligne], consultable sur URL : <https://ci.opera.news/ci/fr/fashion-beauty/66599e70a3a348b875fe45ffa54a1e86>.
- Fall in Mode (2017). Zoom sur la friperie made in Abidjan. [En ligne], consultable sur URL : <http://www.fallinmode.com/mode/zoom-sur-la-friperie-made-in-abidjan/>
- Bertolini, G. (2006). Les vêtements d'occasion et leurs pérégrinations, *Géographie et cultures*, 56 [En ligne], consulté le 02 novembre 2021 sur URL : <https://journals.openedition.org/gc/8709>
- Lovicini, L. (2020). Contagiosité et maladies contagieuses dans les écrits médicaux de l'antiquité à la fin du moyen âge, 14. [En ligne], consultable sur URL : https://www.ephe.psl.eu/actualites/contagiosite_et_maladies_contagieuses_dans_les_ecrits_medicaux_de_lantiquite_a_la_fin_du_moyen_age/covid_19_loviconi.pdf
- Weber, M. La sociologie comme science compréhensive chez max weber. [En ligne], consultable sur URL: <https://www.etudier.com/dissertations/La-Sociologie-Comme-Science-Compr%C3%A9hensive-Chez/391435.html>.
- N'da, P. (2017). Sociologie politique : Pour comprendre ce qui se joue et se passe ici et ailleurs, avec sa géométrie variable. L'harmattan, France, Paris
- Wera, M. S. (2018). Analyse des barrières à la consommation des vêtements de seconde main. [En ligne], consultable sur URL: <http://hdl.handle.net/2268.2/4801> // https://matheo.uliege.be/bitstream/2268.2/4801/5/M%C3%A9moire_MARIESOPHIE_WERA_s125466.pdf